



**L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.**

PROGRAMME DE
DÉVELOPPEMENT
RURAL

**FEADER CENTRE-
VAL DE LOIRE
2014-2020**

**RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS
BILAN AU 31/12/2020**

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL

FEADER CENTRE-VAL DE LOIRE 2014-2020

La Région Centre-Val de Loire est devenue Autorité de gestion du Programme de Développement Rural (PDR) pour la période de 2014-2020.

Ce document vient présenter un résumé à destination du grand public des actions mises en œuvre par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) sur le territoire fin décembre 2020.

Le saviez-vous ?

353,46 M€ C'est la dotation mobilisée par l'Europe au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).



Comprendre le fonctionnement du programme

Le programme FEADER est un instrument de financement de la Politique Agricole Commune (PAC), qui accompagne la mise en œuvre de projets ayant un impact sur le territoire du Centre-Val de Loire. Il s'articule autour de 5 priorités :

PRIORITÉ 2 : Améliorer la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité de tous les types d'agriculture
65,75 M€ DISPONIBLES

PRIORITÉ 3 : Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, le bien-être des animaux et la gestion des risques agricoles
5,43 M€ DISPONIBLES

Le chiffre

4 M€ sont consacrés à l'Assistance technique permettant d'assurer la mise en œuvre du Programme

PRIORITÉ 4 : Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie
228,7 M€ DISPONIBLES

PRIORITÉ 5 : Promouvoir l'utilisation efficace des ressources, et soutenir la transition vers une économie à faible émission de CO₂
3,6 M€ DISPONIBLES

PRIORITÉ 6 : Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique des zones rurales
45,98 M€ DISPONIBLES

LEADER (priorité 6)

LEADER est un acronyme pour « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ».

En Centre-Val de Loire, 23 Groupes d'Action Locale (GAL) LEADER ont été sélectionnés par décision du Président de Région le 7 juillet 2015.

L'objectif est de soutenir des projets pilotes à destination des zones rurales au sein de territoires LEADER.

Le chiffre

23,2 M€ C'est le montant de l'enveloppe budgétaire FEADER allouée aux 23 Groupes d'Action Locale (GAL), soit une enveloppe moyenne de 1 M€.



État d'avancement du Programme au 31/12/2020



- **Priorité 2 :** 102 % de la maquette programmée représentant 67 M€
- **Priorité 3 :** 99 % de la maquette programmée représentant 5,35 M€
- **Priorité 4 :** 97 % de la maquette programmée représentant 222 M€
- **Priorité 5 :** 94 % de la maquette programmée représentant 3,4 M€
- **Priorité 6 :** 73 % de la maquette programmée représentant 33,4 M€

- **Total :** 332 M€ programmés soit 94 % de la maquette
- **LEADER :** 11,14 M€ programmés soit 48 % des crédits dédiés

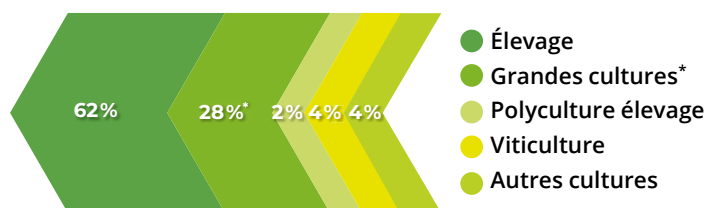
BILAN PAR DOMAINE PRIORITAIRE AU 31/12/2020

PRIORITÉ 2 AMÉLIORER LA VIABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LA COMPÉTITIVITÉ DE TOUS LES TYPES D'AGRICULTURE

2a. « Améliorer les résultats économiques de toutes les exploitations agricoles et faciliter la restructuration et la modernisation des exploitations agricoles, notamment en vue d'accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché ainsi que la diversification agricole »

1 appel à projets a été lancé pour le type d'opération (TO) 41 correspondant aux investissements productifs agricoles. Il a permis de sélectionner 272 projets soit une baisse de 34 % par rapport à 2019.

% DE CONSOMMATION DES FINANCEMENTS PUBLICS PAR FILIÈRE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS EN 2020



* Correspondant à des investissements de réduction des intrants cofinancés par les Agences de l'eau au titre d'Écophyto.

2b. « Faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur de l'agriculture et en particulier le renouvellement des générations »

Après la révision du PDR fin 2016, les dotations jeunes agriculteurs ont pu être revues à la hausse suite à l'arrêt du dispositif de prêts bonifiés. Les installations aidées ont, de ce fait, été augmentées. Cette constatation observée en 2017 et 2018 et stabilisée en 2019, a légèrement diminué en 2020 avec 209 installations aidées. Le montant moyen de la DJA 2020 s'établit à 32 634 € par jeune aidé.



EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ AU TITRE DE LA PRIORITÉ 2

INSTALLATION EN ÉLEVAGE OVIN ET APICULTURE

Nom du porteur de projet : **Nils Aucante**

Localisation : **Ferme de Saint-Marc 41600 Yvoy-le-Marron**

Date de fin de réalisation : **Installation le 3 mai 2018 (Engagement sur 4 ans).**

Montant de la subvention européenne : **39 840 €**

Montant du coût total : **49 800 €**

CONTEXTE ET OBJECTIF

Nils Aucante a repris l'ancienne exploitation familiale en Sologne pour s'installer en tant que producteur de miel bio, et se lancer dans l'élevage ovin-viande en éco-pâturage.

RÉSULTATS ATTENDUS

Il s'agit de travailler sur un maintien des terres agricoles locales, et d'assurer une production de qualité 100 % solognote et certifiée en agriculture biologique.



PRIORITÉ 5 PROMOUVOIR L'UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES ET SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLE ÉMISSION DE CO₂

5e. « Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie »

TAUX DE PROGRAMMATION DES TYPES D'OPÉRATIONS FORESTIÈRES

TO431 dessertes forestières	95 %
TO86 mécanisation des entreprises de travaux forestiers	99 %
TO641 mesure d'accompagnement des scieries en zones rurales	82 %

20 projets ont pu être financés en 2020 pour un budget total de 0,576 M€ de FEADER.



EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ AU TITRE DE LA PRIORITÉ 5

ACQUISITION D'UN PORTEUR FORESTIER

Nom du porteur de projet : **Entreprise de travaux forestiers Gandrille Patrick**

Localisation : **Les Fourneaux - 45260 Lorris**

Date de fin de réalisation : **06/06/2019**

Montant de la subvention européenne : **43 470 €**

Montant du coût total : **289 800 €**



CONTEXTE ET OBJECTIF

L'entreprise se donne l'opportunité de gagner en efficacité pour ses travaux d'élagage, tout en réduisant son impact environnemental, et de remporter de nouveaux marchés. Cette machine agricole préserve les sols, dispose d'une batterie sèche, et utilise de l'huile biodégradable.

RÉSULTATS ATTENDUS

Ses clients et ses fournisseurs profitent de manière indirecte de l'apport de ce nouveau porteur forestier.

PRIORITÉ 3 PROMOUVOIR L'ORGANISATION DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE, LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX ET LA GESTION DES RISQUES AGRICOLES

3a. « Améliorer la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant au mieux dans la chaîne agroalimentaire au moyen de programmes de qualité, en conférant une valeur ajoutée aux produits agricoles et par le biais de la promotion sur les marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts, des groupements de producteurs et des organisations interprofessionnelles »

3b. « Soutien à la prévention et à la gestion des risques au niveau des exploitables »
Le TO51 (accompagner l'anticipation des risques) permet de financer les systèmes de protection des vignes et des vergers contre le gel. Ce TO a été fortement mobilisé depuis les gels des printemps 2016 et 2017 sur le vignoble régional. À la fin 2017, la quasi-totalité de l'enveloppe budgétaire de 1 M€ a été programmée.

NOMBRE DE PROJETS PROGRAMMÉS PAR TYPE D'OPÉRATION LIÉ À LA PROMOTION DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

Industrie agroalimentaire	5 projets	734 k€*
Transformation à la ferme	10 projets	150 k€
Projets collectifs de la filière alimentaire et promotion des produits régionaux	0 projet	

* Les dossiers programmés ont consommé entièrement les crédits disponibles.

Le dispositif pour accompagner les projets collectifs de la filière alimentation et la promotion des produits régionaux, dont aucun projet n'a été présenté, est amené à fermer lors de la prochaine révision stratégique du PDR en 2021.



858 ha

de vignes protégées au moyen de 191 tours antigel.

Au 31 décembre 2020, 123 % des crédits sont programmés et 82 % payés : le taux de programmation est supérieur à 100 % car la Région Centre-Val de Loire a décidé d'anticiper l'arrivée de nouveaux crédits sur ce TO qui proviendront du transfert du 1^{er} vers le 2^e pilier de la PAC attendu début 2021 (la régularisation se fera dans le cadre de la prochaine révision du PDR début 2021).



EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ AU TITRE DE LA PRIORITÉ 3

DÉVELOPPEMENT D'UNE LIGNE DE PRODUCTION INNOVANTE



Nom du porteur de projet : **SCA Beauce Champignon Oignon**

Localisation : **Rue des Carneaux 45300 Audeville**

Date de fin de réalisation : **31/12/18**

Montant de la subvention européenne : **239 677,50 €**

Montant du coût total : **3 195 700 €**

CONTEXTE ET OBJECTIF

En 2010, 3 930 exploitations produisaient des oignons de couleur. Dix ans plus tard, ce chiffre avait diminué de plus de 30 %. Une modernisation des outils de production est nécessaire pour proposer des produits qualitatifs et sécurisants.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le but est la création d'un process innovant unique en Europe permettant à la coopérative de monter en gamme face à la concurrence, et de garantir un cahier des charges de production raisonné, zéro résidu, une haute précision de calibrage...

PRIORITÉ 6 PROMOUVOIR L'INCLUSION SOCIALE, LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ZONES RURALES

6a. « Faciliter la diversification, la création et le développement de petites entreprises ainsi que la création d'emplois »
Un seul TO est ouvert sur ce domaine prioritaire « Création et modernisation d'hébergement touristique ». Après un début de programme avec très peu de dossiers, la programmation a connu une nette accélération pendant l'année 2018 et s'est achevée en 2019 en consommant l'intégralité des crédits disponibles.

6b. « Promouvoir le développement local dans les zones rurales »

TAUX DE PROGRAMMATION PAR TYPE D'OPÉRATIONS

TO711 élaboration de schémas locaux de santé	74 %
TO74 financement des maisons et centres de santé	110 % > 15 maisons de santé pluridisciplinaires ont pu être financées
TO75 véloroutes	99 % > grâce réabondement de la maquette en 2017

6c. « Améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des Technologies de l'Information et de la Consommation (TIC) dans les zones rurales »
Le TO73 permet de financer la montée en débit des infrastructures numériques sur les territoires ruraux. 3 dossiers sont programmés représentant 63 % de la maquette financière depuis 2017.



EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ AU TITRE DE LA PRIORITÉ 6 (DOSSIER LEADER)

UNE TABLE NUMÉRIQUE POUR L'AVENIR : HISTOIRE DES CAMPS DE PITHIVIERS ET BEAUNE-LA-ROLANDE

Nom du porteur de projet : **Mémorial de la Shoah - CERCIL**

Localisation : **45000 Orléans**

Date de fin de réalisation : **Mai 2019**

Montant de la subvention européenne : **22 500 €**

Montant du coût total : **38 500 €**

CONTEXTE ET OBJECTIF

Sur le territoire du Pithiverais, lors de la Seconde Guerre mondiale, on dénombrait deux camps d'internement, des gares de déportation, des lieux de sauvetage et de persécution. L'enjeu est de faire découvrir ces sites mémoriels au public. Un groupe de jeunes descolarisés a travaillé avec le CERCIL sur ce projet.

RÉSULTATS ATTENDUS

Une table numérique accessible au grand public a été installée au sein de l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais. Elle permet des actions de médiation autour des récits de Juifs internés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.



PRIORITÉ 4 RESTAURER, PRÉSERVER ET RENFORCER LES ÉCOSYSTÈMES LIÉS À L'AGRICULTURE ET À LA FORESTERIE

La part prépondérante de la maquette est constituée de mesures du Système Intégré de Gestion et de Contrôle SIGC (ou mesures surfaciques) : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), agriculture biologique et ICHN.

4b. « Améliorer la gestion de l'eau, y compris la gestion des engrais et des pesticides »
La maquette financière FEADER du TO44 de 115,95 k€ permettant d'accompagner les investissements agricoles non productifs est entièrement programmée.

ÉVOLUTION DES FINANCEMENTS PUBLICS CONCERNANT LES MAEC ET L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- 2017 : 14,4 M€ MAEC - 4,1 M€ Agriculture biologique
- 2018 : 10,8 M€ MAEC - 6,8 M€ Agriculture biologique
- 2019 : 9,8 M€ MAEC - 5,4 M€ Agriculture biologique
- 2020 : 12,2 M€ MAEC - 6,0 M€ Agriculture biologique

4a. « Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité, y compris dans les zones relevant de Natura 2000, les zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les zones agricoles à haute valeur naturelle, ainsi que les paysages européens »

CONSOMMATION DE LA MAQUETTE LIÉE À LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS DE LA MESURE 7 PAR TYPE D'OPÉRATION

TO713 plan de gestion des sites de haute valeur naturelle	68 k€
TO761 animation des documents de gestion des sites Natura 2000	1 838 k€
TO762 contrats Natura 2000	532 k€
TO763 animation, gestion et restauration des sites à haute valeur naturelle	3 741 k€
TO712 élaboration des DOCOB Natura 2000*	aucun dossier programmé

* les sites Natura 2000 de la région ont déjà leur document d'objectif rédigé, et aucune révision de DOCOB n'a été nécessaire depuis le début de la programmation

EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ AU TITRE DE LA PRIORITÉ 4



INVENTAIRE NATURALISTE POUR LA RESTAURATION DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE DE LA QUEUE DE L'ÉTANG DE BELLEBOUCHE

Nom du porteur de projet : **Commune de Mézières-en-Brenne**
Localisation : **Étang de Bellebouche - 36290 Mézières-en-Brenne**
Date de réalisation : **28/11/2020**
Montant de la subvention européenne : **6 376 €**
Montant du coût total : **31 880 €**

CONTEXTE ET OBJECTIF

Il s'agissait de mener des inventaires naturalistes pluridisciplinaires (habitats, flore, oiseaux, insectes, mammifères, reptiles, amphibiens, etc.) pour définir des axes de gestion et de restauration du site.

RÉSULTATS ATTENDUS

Outre le rapport, le projet a aussi permis de lancer d'autres financements FEADER dans le cadre de la restauration et de l'entretien de l'Étang de Bellebouche.



ÉTAT D'AVANCEMENT DES GROUPES D'ACTION LOCALE LEADER

En Centre-Val de Loire, 23 Groupes d'Action Locale Leader (GAL) ont été sélectionnés par décision du Président de Région le 7 juillet 2015. Une enveloppe globale de 23,2 millions d'euros a été attribuée, soit environ une moyenne d'un million d'euros par GAL.

Au 31 décembre 2020, 48 % des crédits dédiés à LEADER ont été programmés. Ainsi, le Programme de Développement Rural (PDR) de la Région Centre-Val de Loire figure parmi les PDR avec les meilleurs taux d'engagement et de paiement en France. En effet, le taux d'engagement est de 55 % de la maquette LEADER (soit 13 M€ engagés). Quant au taux de paiement, il est de 38 % (9 M€ FEADER payés). Cependant, il faut noter qu'il existe une disparité dans le niveau de programmation des 23 GAL du Centre-Val de Loire, avec des taux pouvant varier de 15 % à 100 %.

Des projets qui prennent forme

En consultant les GAL du Centre-Val de Loire, il a été possible de savoir quels étaient les degrés d'avancement des programmes. Fin 2020, 84 % des maquettes LEADER étaient susceptibles d'être consommées. Ce chiffre illustre une dynamique d'avancement des programmes avec des stocks de dossiers importants.

Le partage d'expérience au cœur de la démarche

En 2018, le Réseau Rural Régional Oxygène avait apporté un appui aux GAL volontaires en les faisant travailler par petits groupes sur des thématiques prioritaires : la coopération, l'évaluation et la communication LEADER. Les travaux de chaque groupe ont abouti à des documents transmis à tous les GAL. Il s'agit d'un guide des bonnes pratiques, réalisé à partir des retours d'expérience de chacun, adapté aux GAL du Centre-Val de Loire. À partir de septembre 2020, l'animation du réseau a été assurée par un autre prestataire, qui a pris la suite d'Oxygène.

Un plébiscite pour les financements FEADER !

Pour le PDR Centre-Val de Loire, le seuil de dégageant d'office à dépasser au 31 décembre 2020 était de 171 millions d'euros de FEADER payés pour ne pas perdre de crédits. Ce seuil a été largement dépassé : 244 millions ont été payés au 31 décembre 2020.



QUELLES MESURES DE SOUTIEN TECHNIQUE ET DE PUBLICITÉ DU PROGRAMME LEADER ?

1 | Qu'est-ce que le Réseau Rural Régional et son plan d'actions ?

La Région Centre-Val de Loire a choisi de mettre en place le Réseau Rural Régional (RRR) 2014/2020 intitulé : « Réseau Oxygène – Le Lab des Initiatives ». Le but : prolonger la dynamique entamée entre 2010 et 2013, élargie aux territoires urbains, faire émerger des initiatives locales inspirantes, et renforcer les synergies entre acteurs. Dans ce cadre, la Région a créé un espace pour mettre en avant ces initiatives, véritable laboratoire de projets émergents. Via le réseau Oxygène, la Région a constitué un réseau réunissant les acteurs du développement territorial, agissant en forme de caisse de résonance des initiatives locales.

Quatre objectifs ont été identifiés :

- 1 - Repérer et valoriser les initiatives locales porteuses d'innovation
- 2 - Animer des réflexions sur le développement territorial
- 3 - Faciliter l'accès à l'ingénierie, en particulier dans les territoires ruraux
- 4 - Animer spécifiquement le réseau des animateurs LEADER.

Bon à savoir : un comité d'appui est chargé du repérage des initiatives et des ressources d'ingénierie, de proposer des thèmes de travail pour le Réseau, de mobiliser des acteurs et d'encourager les partenariats.

Une nouvelle structure animatrice a hérité de la gestion du Réseau Oxygène à compter de septembre 2020. Il s'agit d'un groupement de structures régionales et nationales (InsTerCoop, Unadel et InPACT Centre). Les territoires en transition, c'est le fil conducteur des travaux et des rencontres menés afin de faire face aux défis économiques, sociaux, environnementaux engendrés par la crise climatique.



2 | Comment communiquer autour du programme LEADER ?

Au sein de ses missions, le Réseau Oxygène a notamment assuré la communication autour des initiatives régionales, par le biais d'un site web ressource avec des fiches et des vidéos d'illustrations. Oxygène s'est rapidement illustré comme le laboratoire des initiatives en Centre-Val de Loire (reseau-oxygene.fr).

Le comité d'appui est en charge de l'activité du Réseau et de son rayonnement à travers le territoire, notamment au travers de rencontres régionales. Un "atelier Oxygène" a par ailleurs été organisé autour de l'habitat partagé. Des groupes de travail sont également montés autour du programme LEADER.

En outre, le Réseau travaille sur sa visibilité en ligne, au travers de l'animation de son site web, et met notamment l'accent sur ses travaux autour des thématiques de la transition énergétique, de la

biodiversité, de l'alimentation, de la mobilité, de l'habitat, en gardant en tête les défis écologiques, sociétaux et économiques.

Il s'agit d'aider les territoires, les acteurs et les citoyens à prendre conscience collectivement des enjeux écologiques, et de faire connaître les solutions fondées sur une vision positive de l'avenir (réduction des émissions de CO₂, de l'érosion de la biodiversité, etc.).

www.reseau-oxygene.fr

La transition doit constituer le nouveau fil rouge, le marqueur des activités du Réseau sur la période 2020-2022 déployées par les dispositifs régionaux et le programme LEADER.

3 | Quel est le nouveau prestataire d'animation du Réseau ?

Les activités du réseau Oxygène ont été planifiées avec le nouveau prestataire Villes au Carré, de septembre 2020 à septembre 2022. **Sa gouvernance** est composée d'un comité d'appui (acteurs techniques). Une conférence régionale du Réseau a aussi lieu une fois par an.

Le Réseau est animé par des rencontres annuelles, des ateliers thématiques, et est placé sous le signe de la thématique « Territoires en transition ». Le but : partager le concept pour encourager les démarches locales. Des séquences de sensibilisation sont menées en compagnie d'élus, d'agents, d'associations ou de citoyens. Un accompagnement collectif est aussi organisé lors de réunions plusieurs fois par an. Enfin, un groupe de territoires pilotes permet un partage des pratiques et des retours d'expérience pour mieux identifier les éventuels freins rencontrés en Centre-Val de Loire.

Dans le cadre de **l'accompagnement et du suivi du programme LEADER**, des rencontres entre des animateurs LEADER, entre des Présidents de Groupes d'Action Locale (GAL), des temps d'échanges avec la Région ou encore des groupes de travail autour de sujets spécifiques sont par ailleurs organisés.

AUTRES ACTIVITÉS RÉCURRENTES ET NE DONNANT PAS LIEU À DES ÉVÈNEMENTS :

CAPITALISATION :

- Travail sur une veille active des initiatives territoriales inspirantes et ressources en lien avec les démarches territoriales de transition.
- Rapprochement régulier avec les autres réseaux régionaux pour nourrir cette veille.

COMMUNICATION :

- Prise en charge du site web du Réseau Oxygène pour diffuser cette veille et communiquer sur la vie du Réseau.
- Diffusion d'une newsletter mensuelle et renvoi vers les réseaux sociaux pour communiquer sur les productions et les événements du Réseau.
- Représentation du Réseau Oxygène, qui porte le Réseau Rural Régional, dans les instances du Réseau Rural National.
- Appui aux services de la Région en charge de la gestion des fonds FEADER pour préparer les comités de suivi et faire des points d'actualité sur le Réseau Rural Régional..
- Accompagnement de GAL sur leurs démarches de coopération internationale dans le cadre de LEADER.

